

L'ACTUALITÉ ILLUSTRÉE



Deux belles figures exécutées par le gymnaste Solbach au tournoi national de gymnastique organisé au gymnase Japy, à Paris. (Ph. France-Press.)

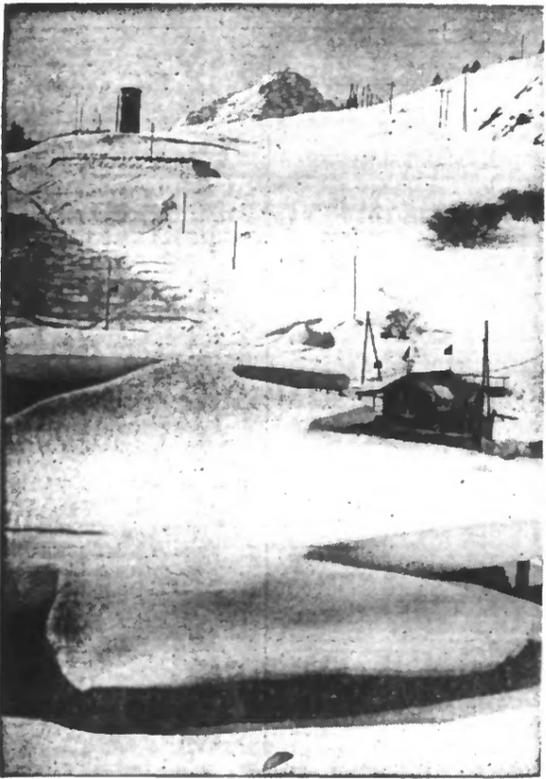
A gauche: un « soleil » à la barre fixe ; à droite: un équilibre aux barres parallèles.



Dans la Seine, à la sortie de Paris, on a pêché ce magnifique brochet d'un mètre de long, pesant 18 livres. (Ph. France-Press.)



Les écoliers de Highworth (Angleterre) se sont mis en grève à l'instigation de leurs parents, parce que l'école était trop éloignée du village. Les voici, tout joyeux, parcourant les rues de la localité derrière le crieur public. (Ph. France-Press.)



La neige à Chamonix est dure à point et bientôt, sur les pentes des Alpes, les skieurs pourront s'en donner à cœur joie. (Ph. N.Y.T.)



Dans l'Etat d'Oklahoma, aux Etats-Unis, une vache... évidemment américaine, a mis bas quatre veaux vigoureux. Le fermier (à gauche) est tout fier de présenter les produits de son élevage, au cours de la Semaine du lait, à Chicago. (Ph. France-Press.)



La façade de la villa « Ile-de-France », à Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes), qui, nous l'avons dit, a été léguée à l'Etat par sa propriétaire, la baronne Ephrussi, pour qu'on la transforme en musée. (Ph. N.Y.T.)

BELGIQUE

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Un conseil de Cabinet

Sous la présidence de M. P.-E. Janson, premier ministre, les membres du gouvernement ont examiné, lundi matin, le texte définitif de la déclaration ministérielle, qui sera lue en français et en flamand, mardi, à la séance de la Chambre et du Sénat.

L'accord des ministres sur cette déclaration a été réalisé. Un conseil se tiendra vendredi prochain, à 14 h. 30.

M. Hoste parle à Lokeren

M. Hoste, invité par l'Association libérale de Lokeren, a fait un discours d'ensemble, sur la situation politique du pays. Il a rappelé ce qui a été fait pour la réduction du chômage et a déclaré que le nouveau gouvernement suivra la politique constructive du gouvernement Van Zeeland, dans le cadre national, maintenant indispensable entente sur le terrain politique, social et linguistique.

M. Delattre expose, à Hornu, la situation sociale

Dans son discours de dimanche soir, à Hornu, M. Delattre, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, a exposé les

faits qui ont déclenché la crise ministérielle. Il a ensuite parlé des réformes sociales qui ont déjà été réalisées par le gouvernement van Zeeland.

Il a souligné les difficultés qu'amène l'application de la loi des 40 heures, et rappelé les avantages de la nouvelle loi sur les pensions ouvrières.

En terminant, il a exposé la situation financière du pays, déclarant que celle-ci est dépendante de l'économie et que la prudence en matière de finances s'impose à l'heure actuelle.

Au ministère des Finances

M. Lespigneux, inspecteur général et chef de l'administration de la Caisse des dépôts et consignations au département des Finances, atteint par la limite d'âge, vient d'abandonner ses fonctions après quarante-deux années de service.

La démission des leaders de la Fédération libérale de Bruxelles

La Fédération libérale de Bruxelles a décidé de faire une démarche privée auprès de MM. Max, Eymans et Devés, et de soumettre le cas au Comité permanent, qui se réunit aujourd'hui mardi, avec les mandataires du parti libéral.

Ce parti reste divisé sur la question. « L'Etoile Belge » de Bruxelles, remarque que la démission des trois leaders apparaît comme une défection préméditée ».

« Le Flandre Libérale », au contraire, déclare : « Quoi qu'on puisse penser de la façon dont M. Janson a constitué et composé son équipe, il est inadmissible que l'on condamne un ministre de coalition sans savoir quel programme il présentera au Parlement. La Fédération libé-

rale de Bruxelles, quand elle a jugé et exécuté le cabinet Janson, ignorait — comme tout le monde d'ailleurs — quelle serait la charte gouvernementale ».

La politique belge vue par l'ambassadeur de France

Bruxelles, 29 novembre. — A la veille de quitter son poste, l'ambassadeur de France à Bruxelles, M. Laroche, a déclaré à l'« Indépendance Belge » :

« J'ai été très intéressé par l'étude de la composition ethnique même du pays. Je ne veux porter aucun aperçu d'ordre politique. Mais je puis vous dire que j'ai tenu à me rendre compte des raisons profondes des difficultés linguistiques du pays, que j'ai étudié l'organisation des partis politiques en Belgique et leur évolution. Tout cela m'a intéressé très vivement en me faisant réaliser la complexité de la politique belge et ses difficultés. Cela m'a permis d'apprécier la prodigieuse activité du peuple belge qui a doté son pays d'une industrie remarquable et a équipé une superbe colonie.

« Si j'ai étudié cette complexe question des races et des langues, c'est parce qu'il est très difficile pour un étranger de comprendre l'évolution de la politique belge tant intérieure qu'extérieure, s'il n'a pas approfondi ces divers problèmes. J'ai essayé de les comprendre.

« Les témoignages d'amitié que nous recevons, tendent à me prouver que nos efforts ont été appréciés.

« Nous emporterons, ma femme et moi, de la Belgique, un souvenir très cher. « Pour ma part, je suis persuadé que,

malgré les difficultés qui peuvent surgir, il y a entre la France et la Belgique assez de raisons de se comprendre pour qu'elles restent unies inébranlablement ».

A propos d'une note de l'ambassadeur du Japon

Bruxelles, 29 novembre. — On commente et on regrette dans les milieux politiques une note que vient de publier l'ambassadeur du Japon, à Bruxelles. On lit notamment :

« La Belgique a beaucoup d'intérêt dans le nord de la Chine. La collaboration entre celle-ci et le Japon devient plus que jamais nécessaire. Nous, qui sommes accrédités à Bruxelles avec la mission d'accroître davantage les rapports si amicaux existant entre nos deux pays, n'en sommes que fort enchantés ; toutefois nous nous permettons de parler franchement — car cela vaut mieux — des craintes que nous avons depuis quelque temps. Des bruits nous sont parvenus d'après lesquels certains missionnaires et journaux essayent d'influencer le gouvernement et l'opinion publique de la Belgique pour que leur pays se range du côté de la Chine. Ces nouvelles ont été reçues avec mécontentement par certains milieux japonais et nous craignons sincèrement que cela ne porte ombrage, à l'avenir, à la collaboration économique et religieuse de nos deux pays ».

On trouve que l'ambassadeur nippon n'aurait pas dû sortir de la réserve qui s'impose à tout diplomate accrédité. Ensuite, on fait remarquer que le gouvernement belge n'a point, en l'occurrence, dépassé les droits d'un pays libre, préoccupé d'assurer le paix générale et no-

tamment la fin des hostilités sino-japonaises.

On ajoute que le gouvernement ne tolérera aucune manifestation, dans un sens ou dans l'autre, qui sortirait des cadres de ce que peuvent accomplir pour la paix des citoyens indépendants. Aussi regrette-t-on que la note de l'ambassadeur du Japon ne tienne pas compte de cette situation et constitue une sorte de pression indirecte sur un pays qui a toujours placé très haut l'honneur et la loyauté dans ses relations internationales.

Les exploits du barbouilleur Grammens

La Chambre du Conseil du tribunal de première instance de Gand vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel le barbouilleur Grammens, de Renaix, qui aura à répondre du fait d'avoir maculé, à l'aide de goudron, deux tableaux indicateurs à l'intérieur du Palais de Justice de Gand.

La Cour d'appel de Bruxelles a entendu lundi matin Grammens et deux autres prévenus qui étaient poursuivis pour avoir, en janvier, à Enghien, lacéré des affiches et, en février, à Saint-Josse, placé Rogier, recouvert de couleur blanche certaines plaques indicatrices.

Grammens et les autres prévenus avaient interjeté appel du jugement, qui les avait condamnés.

La Cour a tenu la cause en délibéré et rendra son arrêt le 7 décembre.

Le déblaiement des galeries au charbonnage de La Bouverie

On annonce que des ouvriers sont à présent occupés dans le nouveau puits, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mons et Valenciennes.

La Bouverie où eut lieu l'année dernière la catastrophe que l'on sait.

Les ouvriers ont pénétré dans ce bouveau en brûlant une partie du dernier puits. Ils sont occupés à le déparer et arriveront bientôt dans la veine 4 sud, à l'ouest, où le coup de grisou se produisit et où il reste encore deux mineurs ensevelis.

Une jeune fille brûlée vive à Heerlem

Dans la nuit de dimanche à lundi, le feu s'est déclaré dans une maison occupée par les époux Huyten, à Heerlem, près de Saint-Trond.

Les habitants durent se sauver par une petite porte en sautant dans le vide par la fenêtre du second étage. La mère fut grièvement blessée. Malheureusement, la jeune servante, Léa Blien, âgée de seize ans, n'est pas parvenue à fuir. Elle a été brûlée vive et son corps a été découvert carbonisé dans les ruines d'une chambre au premier étage.

Un enfant de cinq ans tué sur la route

Lundi, vers 11 heures du matin, un petit garçon, âgé de 5 ans, nommé Laurent, traversait la route près du chemin de fer de Libramont. A ce moment, arrivait une auto qui renversa l'enfant.

Retiré par des témoins, la petite victime succomba dix minutes plus tard, des suites d'une fracture du crâne et de l'écrasement du thorax.

Banque et Bourse: toutes opérations par le DÉPÔT DU NORD BELGE, 10, rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mons et Valenciennes.

COURTRAI

DEUX COLLISIONS. — Dimanche, vers 10 h., à l'angle des rues Saint-Germe et de Boverghem une collision s'est produite entre l'auto pilotée par M. Pierre Driest, de Tilburg (Hollande) et celle conduite par M. Johan Filipa, de Molenbeek-Saint-Jean. Les deux voitures ont subi des dommages assez importants.

Le même jour, dans l'après-midi vers 15 h., un autre accident s'est produit sur la Grand-Place. L'auto pilotée par M. Arthur Vanhove, de Roubaix, est entrée en collision avec le tram assurant le service Courtrai-Méridien, conduit par M. Jules Moerman, de Gheluve. La voiture de M. Vanhove a été assez sérieusement endommagée.

La police locale a fait, pour chacun de ces accidents, les constatations habituelles.

Nouvelles militaires

Pour les jeunes gens de 17 à 20 ans qui désirent servir dans l'aviation.

Les jeunes gens de 17 à 20 ans, qui désirent accomplir leur service militaire dans une formation aérienne, sont invités à se faire inscrire au cours pré-militaire d'admission.

Depuis cette année, il est créé au sein de la section d'aviation populaire, une commission spéciale pour les admissions. On y prépare les brevets de spécialités suivants : arri-meur-cordier et mécanicien de travail.

Tous les jeunes gens reçus à l'examen final sont automatiquement incorporés dans un groupe aérien.

Les cours ont lieu tous les dimanches matin, à 10 h. 30, salle des conférences à l'aérodrome de Lille, rue Armand Charol, à Lille. Les instructeurs et élèves à la disposition des jeunes gens, pour leur donner tous renseignements.